

## [Interview du Vice-président départemental en charge de l'agriculture](#)



**Le Département de Loir et Cher est un territoire majoritairement rural de 650 km<sup>2</sup> dont 300 km<sup>2</sup> de cultures et 200 km<sup>2</sup> de forêt. La nature et les sujets liés à la préservation de l'environnement, la biodiversité, l'agriculture, la production occupent une place privilégiée dans les dossiers traités par le Conseil départemental.**

A l'occasion du comice de **Savigny sur Braye**, rencontre avec **Pascal Bioulac**, vice-président en charge de l'agriculture.

## **Quelle est la place de l'agriculture en Loir et Cher ?**

La Ferme **Loir et Cher** est vaste et très diversifiée avec des productions importantes en grandes cultures, viticultures, maraîchage et élevages.



L'agriculture représente un maillage économique majeur pour notre département avec une grande place pour la ruralité qui plus est. C'est une économie stable et non délocalisable qui compte près de 7000 emplois.

Les exploitations agricoles ont su être, ici en **Loir et Cher**, innovantes notamment avec la mise en place de systèmes coopératifs et mutualisés performants dans tous les domaines.

Plus récemment, les agriculteurs avec le soutien du **Conseil départemental de Loir et Cher** ont su prendre le virage de la production des énergies renouvelables et participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Ils captent les gaz à effet de serre CH<sub>4</sub> (méthane) et CO<sub>2</sub> (carbone) ; en témoigne la mise en place d'unités de méthanisation dans le cadre du plan gouvernemental EMMA.

### **Quelles sont les actions départementales en faveur de l'agriculture ?**

Le Conseil Départemental a toujours soutenu l'agriculture dans sa marche en avant pour un progrès raisonnable et raisonné.

Cela se traduit par un soutien concret sur les études des projets de productions d'énergies vertes, mais aussi sur la mise en place et le développement des circuits de proximité, largement en amont de la loi EGalim. Les annonces du Président **Nicolas Perruchot**, lors de la cérémonie des vœux aux Loir-et-Chériens en janvier, vont dans ce sens. Nous allons confectionner les repas pour nos collégiens dans les cantines avec au moins 50 % de produits issus des exploitations agricoles du Loir-et-Cher, et ce dès la rentrée scolaire 2022.

Un autre axe est l'accompagnement de la modernisation des exploitations agricoles avec le soutien à la mise en place du réseau RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises agricoles) et la sauvegarde des DATA agricoles pour qu'elles fassent partie intégrante du patrimoine des fermes du 41.

Enfin, une autre aide de développement important pour le futur est la contribution à l'installation d'une plateforme de marché dématérialisé pour favoriser la consommation des produits agricoles issus de notre département dans les collèges mais aussi chez les restaurateurs, dans les hôpitaux, les EHPAD, etc.

### **On sent chez vous un réel intérêt pour la cause agricole, d'où cela vient-il ?**

Je suis issu du monde agricole, et ancien agriculteur. J'ai été engagé pendant plus de 20 ans dans le syndicalisme agricole en étant notamment Président du groupe Cheval auprès du Comité des organisations professionnelles agricoles-Confédération générale de la coopération agricole (COPA-Cogeca), le syndicat agricole européen à Bruxelles et président du Groupement Hippique National (GHN) le syndicat patronal des centres équestres. L'agriculture, la ruralité, le monde de l'élevage sont et resteront, pour moi, un véritable engagement.